



Château de
LA ROCHE-GUYON
E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 25 OCT. 2012

ARRIVÉE

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2012 – 18 du 23 octobre 2012

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2013

L'an deux mille douze, le 23 octobre à 9h30, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 16 octobre 2012.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux :

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Andrée Cassou

Représentants du personnel :

- Abdo Bouzit, titulaire

- Chrystèle Pieszko, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Antoine Bonneval, Guy Paris

Représentants de l'Etat : DRAC : Muriel Genthon

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 14

Absents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Jean-Pierre Bequet, Jean-Pierre Muller, Jean Pichery

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise

- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon

- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon

- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Les éléments joints aux dossiers et à la présente délibération
- La discussion tenue en séance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Atteste qu'un débat d'orientation budgétaire concernant l'exercice 2013 s'est tenu et prend note des grandes orientations présentées.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 14.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire
LE 25 OCT. 2012
ARRIVÉE


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le

LE 25 OCT. 2012

ARRIVÉE

Budget principal 2011 / 2012 / 2013 - section de fonctionnement
 Présentation analytique simplifiée

	CG et CA 2011	BS 2012	DOB 2013
Recettes	1 903 227	1 886 865	1 872 711
Recettes propres	358 280	372 867	378 600
Subventions d'exploitation	1 296 972	1 278 547	1 260 111
dont contribution Conseil général	1 260 300	1 235 000	1 216 475
dont Conseil général pour Strict entretien	13 125	24 000	24 000
dont DRAC pour Strict entretien	19 547	19 547	19 636
Atténuation de charges	11 231	39 553	5 000
Autres produits de gestion courante	4 321	5 000	5 000
Produits exceptionnels	99 355	47 000	54 000
dont mécénat			
dont subvention Région	75 000	30 000	30 000
dont subvention CCVVS		4 000	4 000
dont subvention PNR			6 000
dont CCVVS pour Point Infos Touristiques	10 000	13 000	14 000
Subvention transférée au résultat	133 068	143 898	170 000
Dépenses	1 900 527	1 912 313	1 872 711
Chapitre 011	576 274	494 962	432 111
Frais généraux	333 167	303 600	280 666
Programme culturel	168 278	128 003	84 945
Espaces extérieurs	41 146	34 259	34 500
Communication	5 470	11 973	15 000
Plaisir(s)	28 212	16 611	17 000
Projets spécifiques	0	516	0
Chapitre 012	1 207 916	1 279 385	1 267 600
salaires bruts	784 206	836 958	827 900
charges patronales	407 096	425 627	421 700
divers	16 614	16 800	18 000
Autres charges de gestion courante	0	0	0
Charges financières	2 910	5 947	3 000
Charges exceptionnelles	0	0	0
Amortissements et Provisions	113 427	132 018	170 000
Résultat de l'exercice	2 700	-25 448	0
Résultat antérieur	22 748	25 448	0
Résultat cumulé	25 448	0	0